

Fabricant: Screenline

Fournisseur de services: Novis Electronics AG
Steigstrasse 2
8610 Uster

Contact:

Mail: support@novisgroup.ch
Telefon: 043 355 75 00

Veillez préparer le numéro de commande, le modèle, le numéro de série, la description de la panne et le manuel avant d'appeler Support.

Gestion des services

En cas d'appareil défectueux ou qui ne fonctionne plus, la procédure suivante s'applique:

1. Vérifier à l'aide du manuel et de la page d'assistance susmentionnée s'il n'y a pas d'erreur d'utilisation.
2. Envoyer une description détaillée de l'erreur avec photos et vidéo à support@novisgroup.ch.
3. Une photo du numéro de production de l'article ! Généralement un autocollant avec un code-barres.
4. Le service Novis établira un RMA s'il s'agit d'une réparation Bring-In.
5. Bring-In : envoi de l'appareil au département de service Novis avec les documents RMA remplis. Si non spécifiquement demandé, sans accessoires.
6. En cas de garantie, l'appareil doit impérativement être accompagné d'une preuve d'achat (de vente).

Garantie

Garantie, Service: L'appareil concerné doit être renvoyé à Novis, les frais d'envoi sont à la charge du consommateur. Les toiles défectueuses seront réparées et mises à la charge de Novis. retournés à la charge de Novis. Les toiles sont généralement réparées dans les 10 jours. En cas de retard, vous en serez informé par écrit.

Neudefekt(DOA): L'appareil concerné doit être renvoyé à Novis, les frais d'envoi sont à la charge du consommateur. Les toiles défectueuses seront réparées et mises à la charge de Novis. retournés à la charge de Novis. Les toiles sont généralement réparées dans les 10 jours. En cas de retard, vous en serez informé par écrit.

* Un produit qui peut être soit inutilisé, soit utilisé et à l'état neuf.

Durée de la garantie

La garantie standard est de 2 ans à compter de la date d'achat.

Exclusion de la garantie

Sont exclus de la garantie les défauts dus à une utilisation non conforme, les dommages dus au transport, une installation incorrecte et les influences extérieures telles que les surtensions ou les dégâts des eaux. Veuillez tenir compte des indications du manuel pour une installation correcte.

Les dommages causés par le réglage de la butée de l'écran motorisé. Les déformations des toiles de projection causées par une source de chaleur externe sont exclues de la garantie. (climatiseurs, chauffages, fenêtres)

En dehors de la période de garantie

Le produit sera réparé ou une offre d'échange vous sera proposée.

Un devis est établi :

Le forfait pour un devis s'élève dans tous les cas à 100 CHF. Celui-ci sera déduit en cas de réparation. sera déduite.